

**Si votre test est négatif**, vous pouvez utiliser tout un éventail d'outils et de méthodes de prévention afin de rester séronégatif(ve).



**Si votre test est positif**, vous pouvez prendre des médicaments pour traiter le VIH, rester en bonne santé et réduire le risque de transmettre le VIH à d'autres personnes.



**Si vous êtes enceinte et séropositive et si vous prenez un traitement contre le VIH**, le risque de transmettre le VIH au bébé peut être très faible.



**Que faire après un test de dépistage du VIH**

WHO-EM/STD/195/F · Conception graphique : Pledge Communications



## Journée mondiale du sida 2017

[www.emro.who.int/fr/wad2017](http://www.emro.who.int/fr/wad2017)  
f WHOEMRO @WHOEMRO  
#Test4HIV



Organisation  
mondiale de la Santé

Bureau régional de la Méditerranée orientale

Le VIH peut être traité



#Test4HIV



Vous ne devez pas subir un test de dépistage du VIH si vous n'avez pas donné votre consentement.

Vous avez le droit de recevoir des informations préalables avant de consentir à faire le test de dépistage du VIH.



Le test de dépistage du VIH est confidentiel. Vous seul(e) pouvez désigner les personnes qui seront autorisées à connaître votre résultat.

Vous pouvez bénéficier de tous les services de santé, que vous ayez ou non fait un test de dépistage du VIH et quel qu'en soit le résultat.



### Dans les établissements de santé :

certains prestataires de soins sont encouragés à proposer systématiquement le test à tous leurs clients. Si l'on vous propose un test de dépistage du VIH, acceptez. C'est pour votre bien.



### Dans les organisations communautaires qui travaillent auprès de groupes particuliers :

ces organisations sont spécialisées et s'occupent des personnes qui prennent des risques pouvant les exposer au VIH. Si vous avez conscience de prendre des risques, demandez à l'une de ces organisations de faire un test de dépistage du VIH ou acceptez si on vous le propose.



### Dans une unité mobile de dépistage du VIH :

une unité mobile est peut-être présente près de chez vous. Si vous en voyez une, vous pouvez vous y rendre pour faire un test de dépistage du VIH.



### Chez vous, à l'aide d'un autotest :

ces tests vous permettent de réaliser vous-même le dépistage et d'obtenir un résultat préliminaire à l'endroit et au moment qui vous conviennent le mieux. Si vous utilisez un test de dépistage du VIH à faire soi-même et si le résultat est négatif, vous être très probablement séronégatif(ve). Si le résultat est positif, ne paniquez pas : rendez-vous dans l'établissement de soins le plus proche et demandez à faire un test de dépistage du VIH pour confirmer votre résultat.

**Bon à savoir**

**Où faire le test**